

! SOUS RESERVE DE L'APPROBATION DU CONSEIL ACADEMIQUE !

POSTE ACADEMIQUE TEMPS PARTIEL EN INTRODUCTION AU DROIT DES SOCIÉTÉS

(CORRESPONDANT A 0.05 DE TEMPS PLEIN, SOIT UN FORFAIT HORAIRE DE 15 H/AN)

FACULTÉ SOLVAY BRUSSELS SCHOOL OF ECONOMICS AND MANAGEMENT

Référence : 2025/A068

Date limite du dépôt des candidatures : 15/05/2025

Date d'entrée en fonction prévue le : 01/10/2025

Descriptif du poste

La Solvay Brussels School of Economics and Management (SBS-EM) est la faculté en économie et gestion de l'Université libre de Bruxelles, l'une des principales universités de recherche d'Europe continentale. La Faculté est fière de ses programmes qui allient rigueur scientifique, engagement contextuel et compétences en matière de résolution de problèmes.

Elle lance un appel à candidatures pour un poste à temps partiel en Comptabilité générale. Le cours intitulé « Comptabilité générale et introduction au droit des sociétés » est constitué de deux parties, et cette vacance concerne la partie « Introduction au droit des sociétés ». Le cours est enseigné en français dans les Bacheliers en Sciences économiques et en Ingénieur de gestion (à près de 1.500 étudiants) en première année de premier cycle et ouvert également aux étudiants en informatique, chimie, ingénieur civil et droit, au second semestre de l'année académique.

Objectifs pédagogiques et scientifiques :

Ce cours vise à initier les étudiants aux notions fondamentales du droit des sociétés et des associations, en mettant l'accent sur le cadre légal belge (Code des Sociétés et des Associations - CSA). Les étudiants apprendront à identifier les différentes formes juridiques (sociétés et associations), leurs caractéristiques, et leurs implications économiques, fiscales et juridiques.

L'objectif pédagogique est de développer leur capacité à comprendre, expliquer et appliquer les règles juridiques régissant la création, le fonctionnement, les responsabilités et la dissolution des sociétés et associations. Sur le plan scientifique, le cours met l'accent sur l'analyse critique des choix juridiques et leur impact sur la gestion et la stratégie des organisations. Il s'inscrit dans une approche pluridisciplinaire, combinant aspects juridiques, économiques et de gestion, afin de former des professionnels capables de naviguer dans des environnements réglementés.

Description du contenu du cours

Introduction au droit des sociétés et des associations

1. Notions fondamentales :

- Définition et rôle des sociétés et associations dans l'économie belge.
- Différence entre personnalité juridique et personnalité morale.

- Vue d'ensemble du Code des sociétés et des associations (CSA) (entrée en vigueur en 2019).
2. Contexte légal et historique :
 - Évolution récente du droit des sociétés et des associations en Belgique.
 - Objectifs et impact de la réforme du CSA.

Le droit des sociétés en Belgique

1. Les différentes formes de sociétés :
 - Société à responsabilité limitée (SRL) : caractéristiques, avantages et contraintes.
 - Société anonyme (SA) : structure, fonctionnement et exemples d'application.
 - Société coopérative (SC) : rôle dans l'économie sociale.
 - Les autres formes (SNC, SComm) : quand et pourquoi les utiliser.
2. Constitution et fonctionnement des sociétés :
 - Procédure de constitution d'une société (statuts, acte notarié, inscription à la BCE).
 - Le rôle des fondateurs et actionnaires.
 - Les organes de gestion : administrateurs, gérants, assemblée générale.
 - Capital social et financement des sociétés.
3. Obligations et responsabilités légales :
 - Droits et obligations des associés/actionnaires.
 - Responsabilités civiles et pénales des administrateurs.
 - Dissolution et liquidation des sociétés.

Le droit des associations en Belgique

1. Les associations sans but lucratif (ASBL) et autres formes :
 - Définition et rôle des ASBL.
 - Différences entre ASBL, AISBL (internationales) et fondations.
 - Procédure de constitution et statuts.
 - Fonctionnement des organes : assemblée générale, conseil d'administration.
2. Obligations légales des associations :
 - Comptabilité et transparence financière.
 - Obligations fiscales et sociales.
 - Dissolution et liquidation des associations.

Cours repris dans la charge au moment du recrutement :

GEST-S101 – Comptabilité générale et introduction au droit des sociétés (partie droit des sociétés) – 45h – BA ECON et BA INGE – second quadrimestre

Titre requis

Doctorat en Sciences juridiques ou Master en droit 120 crédits (ou licence) complété par une expérience professionnelle dans le domaine, ou une liste de publications démontrant l'expertise du/de la candidat.e en la matière.

Compétences requises

- Excellente maîtrise du français.
- Une connaissance approfondie du droit des sociétés, du droit comptable et du droit fiscal.

- Constituent des atouts : des publications scientifiques de qualité en ces matières, une expérience d'enseignement à l'université, ainsi qu'une expérience pratique du droit des sociétés.

Intéressé·e ?

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Catherine Dehon (courriel : catherine.dehon@ulb.be).

Votre dossier de candidature sera composé d'un Curriculum vitae (*si vous le souhaitez un CV type peut être téléchargé via le site internet : <https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/emplois-academiques-et-scientifiques-cv-type>*) et d'un document complété à l'aide du template disponible à cette adresse URL (<https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/3f-dossier-de-candidature-de-acad-tps-partiel-fh-docx>).

Ce canevas structure votre dossier de candidature en reprenant les éléments suivants :

- une lettre de motivation
- un dossier d'enseignement comprenant un rapport de 7000 signes (ou 4 pages) environ sur les activités d'enseignement antérieures et un projet d'enseignement pour les 5 premières années du mandat, qui s'intègre de manière cohérente dans la vision de l'entité de rattachement et dans les profils d'enseignements des filières de formation auxquelles le candidat devra contribuer
- les noms et adresses mail de contact de cinq personnes de référence susceptibles d'être contactées par les organes chargés d'évaluer les dossiers, en veillant à l'équilibre des genres. Ces personnes ne peuvent être en conflit d'intérêt en raison de liens familiaux ou affectifs.

Les dossiers incomplets ou les dossiers n'utilisant pas le canevas mis à votre disposition ne seront pas examinés par la commission de sélection.

Où se rendre pour postuler ?

Cliquez ici : <https://jobs.ulb.be/job-invite/1485/?isInternalUser=true>

Pour tout problème de connexion ou question à propos de notre application, consultez notre FAQ : [e-recrut-mode-d-emploi-candidat-fr-1734942952302-pdf](#)

Politique d'égalité des chances

La politique de gestion du personnel de l'ULB est axée sur la diversité et l'égalité des chances.

Nous recrutons les candidat·es en fonction de leurs compétences, indépendamment de leur âge, leur genre, leur orientation sexuelle, leur origine, leur nationalité, leurs convictions, leur handicap, etc.

Vous souhaitez bénéficier d'aménagements raisonnables dans le cadre de la procédure de sélection en raison d'un handicap, d'un trouble ou d'une maladie ? N'hésitez pas à prendre contact avec Marie Botty (marie.botty@ulb.be), notre personne de contact en charge des aspects de diversité pour le personnel enseignant et scientifique. Soyez assuré·e de la confidentialité de cette information.

Plus de détails sur les politiques de genre et de diversité sont disponibles sur <https://www.ulb.be/fr/l-ulb-s-engage/diversites>.

Vous trouverez l'ensemble des dispositions relatives aux carrières du corps académique sur notre site à l'adresse <http://www.ulb.ac.be/emploi/academique.html>.